

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.

Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.

Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.

Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.

A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

RAVALEMENT DE FAÇADES DE LA RESIDENCE ARVERNE RUE BONNABAUD DEMANDE DE SUBVENTION

Mesdames, Messieurs,

Les copropriétaires de la Résidence ARVERNE, située rue Bonnabaud, boulevard Pasteur, rue Emmanuel Chabrier et rue Eugène Gilbert, ont décidé d'effectuer la rénovation des façades de cet ensemble immobilier qui comprend 360 logements.

Les travaux correspondants s'élèvent à 2 220 000 € et seront engagés dès cette année.

En raison de l'importance de cette opération, SQUARE HABITAT, qui assure la gestion de cette copropriété, sollicite une subvention destinée à contribuer à son financement.

Compte tenu de cet élément et de la qualité du projet, il apparaît souhaitable, bien que ces immeubles, datant des années 1970, ne soient pas éligibles à l'obtention d'une aide financière selon les critères établis, de contribuer à la réalisation de cette opération.

De plus, celle-ci participera à l'amélioration de l'environnement de tout un quartier eu égard au fort impact visuel de cette copropriété induit par sa situation au carrefour de voies principales desservant ce secteur de la ville.

Dans ce contexte, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer une subvention exceptionnelle pour le ravalement des façades de la Résidence ARVERNE,
- à en fixer le montant à 49 912 €, conformément aux barèmes en vigueur.

étant précisé que les crédits correspondants sont disponibles au Budget 2009.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 juillet 2009

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Dominique ADENOT